



Sport de haut niveau 11 rue de l'Yser – BP49 59635 WATTIGNIES CEDEX

DOSSIER DE SELECTION AUX STRUCTURES DE SPORT DE HAUT NIVEAU DU CREPS DE WATTIGNIES

I - Le dossier de sélection :

Le présent dossier de sélection (étape 1) n'est en rien un dossier d'inscription (étape 2), il est essentiellement un outil d'analyse des demandes de candidatures pour les responsables des structures de préparation (pôles, centre d'entraînement, centre de formation de club professionnel...) et le département du sport de haut niveau du CREPS de Wattignies.

Le dossier de sélection est à transmettre au CREPS de Wattignies (département sport de haut niveau) ou au responsable de la structure sportive concernée.

En sus de ce dossier de sélection de sportif(ve) souhaitant intégrer le CREPS de Wattignies, une procédure d'inscription officielle en ligne sera mise en place via le Portail de Suivi Quotidien du Sportif (PSQS). Des informations complémentaires sur cette procédure seront apportées en fonction de la sélection ou non du (de la) sportif(ve).

II - Cadre de l'inscription officielle (pour information : 2 étapes sont nécessaires)

- L'étape <u>sélection</u> (entre février et mai 2019 selon les disciplines): En tant que sportif majeur, parent ou tuteur (pour les mineurs), vous avez à renseigner différents champs de ce dossier de sélection.
 Un courriel sera transmis au (à la) sportif(ve) sélectionné(e) indiquant des identifiants et des mots de passe qui permettront d'intégrer des données relatives à cette 1 ère étape.
- 2. <u>L'étape inscription</u> (juin 2019): sous réserve de l'accord de la directrice de l'établissement et une fois l'étape précédente « sélection» validée, les parents, tuteurs ou sportifs majeurs seront invités à retourner différentes pièces complémentaires (autorisation de sortie, fiche de renseignements médicaux, droit d'exploitation à l'image, acceptation du règlement intérieur...). L'inscription sera effective dès réception de ces documents.

	DISCIP	INE SPORTIVE:
--	--------	---------------

LE SPORTIF	
NOM :	
Prénoms :	
Date et lieu de naissance :	РНОТО
Nationalité :	
Adresse:	
Téléphone portable du sportif :	
Email du sportif (merci d'écrire en majuscule) :	
Nombre de frère(s) et sœur(s) et âge(s) :	

Département du sport de haut niveau

(1) : cocher la case correspondante

•	REGIME ENVISAGE AU SEIN DU CREPS :
	☐ Interne au sein des internats du CREPS* (1): Les sportifs mineurs et inscrits en enseignement secondaire sont prioritaires au sein des internats du CREPS.
	 durant les périodes scolaires avec libération impérative de ma chambre durant les congés scolaires (durant toute l'année scolaire (périodes scolaires + vacances scolaires) (durant toute l'année scolaire (périodes scolaires + vacances scolaires) (durant toute l'année scolaire (périodes scolaires + vacances scolaires) (durant toute l'année scolaire (périodes scolaires + vacances scolaires) (durant toute l'année scolaire (périodes scolaires + vacances scolaires) (durant toute l'année scolaire (périodes scolaires + vacances scolaires) (durant toute l'année scolaire (périodes scolaires + vacances scolaires) (durant toute l'année scolaire (périodes scolaires + vacances scolaires) (durant toute l'année scolaire (périodes scolaires + vacances scolaires) (durant toute l'année scolaire (périodes scolaires + vacances scolaires) (durant toute l'année scolaire (périodes scolaires + vacances scolaires) (durant toute l'année scolaire (périodes scolaires + vacances scolaires) (durant toute l'année scolaire (périodes scolaires) (durant toute l'année scolaires) (durant toute l'
	☐ Interne en résidence universitaire (CROUS de Wattignies), pour les sportifs universitaires du 01/09/19
	au 30/06/20) (1) Remarque : toute demande d'hébergement au sein des internats CREPS pour les sportifs post-bac fera l'objet d'une étude du département sport de haut niveau et sous réserve des places disponibles et du profil du sportif (mineur, ultramarin).
	☐ 1/2 pensionnaire ⁽¹⁾
	□ Externe ⁽¹⁾
•	<u>COUVERTURE SOCIALE</u> : joindre les photocopies des attestations de sécurité sociale (et non la carte vitale) et mutuelle en cours de validité pour l'année 2019
il aid	our les sportifs « ultramarins » : est conseillé de vous rapprocher des cellules d'accompagnement implantées au sein des DOM-COM. Ces cellules vous deront sur la construction/validation de votre projet, sur l'appui/conseil en terme couverture médicale sur la métropole et pour utes aides complémentaires.
	Contacts des correspondants haut-niveau :
	Départements d'Outre-mer :
	GUADELOUPE DJSCS Guadeloupe djscs971@drjscs.gouv.fr – 05.90.81.33.57
	CREPS de Pointe à Pitre <u>creps@creps-pap.sports.gouv.fr</u> – 05.90 82.18.23
	GUYANE DJSCS Guyane djscs973@drjscs.gouv.fr – 05.94.25.53.00
	MARTINIQUE DJSCS Martinique djscs972@drjscs.gouv.fr – 05.96.66.36.00
	MAYOTTE DJSCS Mayotte djscs976@drjscs.gouv.fr – 02.69.61.60.50
	REUNION DJSCS La Réunion discs974@driscs.gouv.fr – 02.62.20.54.29
	CREPS de La Réunion <u>creps@creps-reunion.sports.gouv.fr</u> – 02.62.94.71.94
	Collectivités d'Outre-mer :
	NOUVELLE CALEDONIE Direction jeunesse et sports de Nouvelle Calédonie disnc@gouv.nc – (687) 25.07.30
	POLYNESIE FRANCAISE MAAT steeve.raoulx@jeunesse.gouv.pf – (689) 40.50.18.83
	WALLIS ET FUTUNA STJS <u>sports.stjs@mail.wf</u> – <u>jeusport@mail.wf</u> – (681) 72.21.88
	SAINT PIERRE ET MIQUELON DCSTEP <u>975.jeunesse-sport@dcstep.gouv.fr</u> – 05.08.41.19.40

SITUATION FAMILIALE		
PERE *		
NOM, Prénom :		
Adresse (si différente de celle du sportif) :		
Profession : Téléphone professionnel :		
Téléphone fixe :		
Mel (merci d'écrire en majuscule) :		
○ marié		
Conjointe/concubine du père si différent de la mère NOM, Prénom :		
Profession:		
MERE *		
NOM, Prénom :		
Adresse (si différente de celle du sportif) :		
Profession : Téléphone professionnel :		
Téléphone fixe :		
Mel (merci d'écrire en majuscule) :		
○ marié		
Conjoint/concubin de la mère si différent du père Nom, Prénom :		
Profession: Mel:		
RESPONSABLE LEGAL *		
○ Père - ○ Mère - ○ Autre ⁽¹⁾		
Préciser NOM, Prénom et le lien avec le sportif :		
Adresse (si différente de celle du sportif):		
Téléphone : Mel :		
Personne à prévenir en cas d'urgence :		
Personne à contacter pour la transmission d'information :		
FAMILLE D'ACCUEIL EN METROPOLE (pour les ultra-marins)		
NOM, Prénom :		
Adresse :		
Téléphone fixe :		
Mel (merci d'écrire en majuscule) :		

^{(*):} champs obligatoires

^{(1):} merci de cocher la case correspondante

Département du sport de haut niveau

Autres renseignements dont vous souhaiteriez informer la directrice du CREPS		
CETTE FICHE RESTE STRICTEMENT CONFIDENTIELLE		
A le le		
Signature des parents (ou du responsable légal)		

→ Remarque : les informations personnelles demandées dans ce dossier sont essentielles pour une meilleure prise en charge des sportifs, et sont collectées aux seules fins de gestion de l'activité « Sport de haut niveau » du CREPS de Wattignies. Cette collecte est effectuée en conformité avec le Règlement Général de Protection des Données (RGPD) n°2016/79 mis en place le 25 mai 2018.

Département du sport de haut niveau

FICHE DE RENSEIGNEMENTS EN VUE DE L'AFFECTATION SCOLAIRE (Enseignement secondaire)

DISCIPLINE SPORTIVE:

NOM: Prénom : Etablissement actuel (année scolaire 2018/2019): Adresse précise et complète : Tél. Classe actuelle: Numéro d'Identification National (INE)*:..... Langues vivantes actuelles **: - LV A :..... - LV B :..... * : vous trouverez le n° INE sur les bulletins scolaires, des relevés de notes ou auprès de votre établissement scolaire actuel ** : cf. annexe 1 (p12 et 13) : informations relatives à la réforme du lycée (pour les sportif(ve)s scolarisé(e)s au lycée Marguerite de Flandre de Gondecourt) Redoublement(s) antérieur(s): OUI - NON (1) dans l'affirmative, précisez la (les) classe(s) et l'année (les années) Difficulté(s) scolaire(s) particulière(s) : Temps passé par jour pour le travail scolaire (hors établissement scolaire): Orientation envisagée pour 2019/2020 (classe) : Option(s) éventuelle(s): - LV A : Langues vivantes: - LV B :.....

Α	le
	Signature des parents (ou du responsable légal)

(1) : rayer la mention inutile

INDISPENSABLE:

Joindre au présent formulaire :

- la photocopie des bulletins scolaires des cinq derniers trimestres

FICHE DE RENSEIGNEMENTS EN VUE D'UNE AFFECTATION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

	DISCIPLINE SPORTIVE:
NOM :	Prénom :
Etablissement	secondaire, universitaire, professionnel ou autre (année scolaire 2018/2019)
Nom de l'établi	ssement :
Numéro d'Iden	tification National (INE)*:
•	e et complète :
	aire, universitaire, situation professionnelle ou autre :
*: vous trouverez le	n° INE sur les bulletins scolaires, des relevés de notes ou auprès de votre établissement universitaire actuel
Orientation env	risagée pour 2019/2020 :
Etablissement l'adresse complète	universitaire, professionnel ou autre (mentionner le nom de l'établissement, la filière et e) :
Vœu n° 1 :	
Vœu n° 2 :	
Vœu n° 3 :	
	sibilité vous est offerte de joindre la copie de vœux enregistrés sur la plate-forme « Parcours- de ce dossier de sélection.
	A le

Signature:

Département du sport de haut niveau

FICHE DE RENSEIGNEMENTS - sportif en situation professionnelle -

DISCIPLINE SPORTIVE :	
NOM: Prénom:	
Emploi actuel :	
Aménagement de l'emploi (Convention d'Insertion Professionnelle, contrat d'image) :	OUI ⁽¹⁾ NON ⁽¹⁾
Remarques (liées à l'aménagement, au cadre d'emploi et/ou à la recherche d'emploi) :	
Ale	

Signature:

(1) : rayer la mention inutile

AVIS DES TECHNICIENS

Le Sportif
NOM Prénom
Club - Département/ Région club
<u>Avis de l'entraîneur de club</u> (obligatoire)
NOM Prénom Club
Avis du conseiller technique d'Etat ou fédéral (niveau national ou régional – si possible)
Avis du conseiller technique d'Etat ou fédéral (niveau national ou régional – si possible) NOM
NOM Prénom Région
NOM Prénom Région

(1) préciser le nom de la structure (pôle, structures associées, centre de formation de club professionnel, ...) et la discipline sportive

LETTRE DE MOTIVATION DU SPORTIF

Veuillez expliquer en une page maximum, de façon manuscrite, les motivations qui vous in	
oour une place au sein de la structure d'entraînement suivante :	(1)
	•••••

(1) préciser le nom de la structure (pôle, structures associées, centre de formation de club professionnel, ...) et la discipline sportive

Avez-vous déjà connu l'internat :

OBJECTIFS DU SPORTIF (inscrit en enseignement secondaire ou supérieur)

NOM Prénom OBJECTIFS SCOLAIRES (SECONDAIRE / SUPERIEUR)			
A court terme (fin d'année)	A moyen terme (2-3 ans)	A long terme (branche d'activité, métier)	
Exemples: - passage en 3 ^{ème} - passage en 1 ^{ère} (préciser filière) - Lycée - Passage en 3 ^{ème} année universitaire (préciser filière) - En situation d'emploi (préciser secteur	Exemples: - lycée professionnel - lycée général - université (préciser) - Bac pro, BTS - Concours de la fonction publique - Emploi (préciser filière)	Exemples: - éducateur sportif - management - commerce, vente - paramédical	
OBJECTIFS SPORTIFS (indiquer l'éc	chéance)		
A court terme (fin de saison)	A moyen terme (l'olympiade)	A long terme (pratique en senior)	
Exemples :	Exemples :	Exemples: - pôle France - participation aux JO - équipe de France senior 1 ^{ère} division - contrat professionnel	

NON (barrer la mention inutile)

OUI

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

DISCIPLINE SPORTIVE:..... • NOM et Prénoms : • Age : • Taille (cm): · Poids: □ S \square M • Taille (vêtement sportif) ☐ XL · Club d'appartenance : • Nom de l'entraîneur : • Palmarès des deux dernières années (titres, sélections, classement, ...) : CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION DU CREPS Inscription sur la liste des sportifs de haut niveau : ELITE OUI NON SENIOR OUI NON RELEVE OUI Inscription sur la liste des sportifs "espoirs" ou OUI NON « collectifs nationaux)

- ANNEXE 1 -

Informations relatives à la réforme du lycée (pour les sportif(ve)s scolarisé(e)s au lycée Marguerite de Flandre de Gondecourt)







<u>RENTREE SEPTEMBRE 2019</u>: Double projet avec scolarité au lycée Marguerite de Flandre

- Si votre enfant intègre le CREPS et entre en classe de 2^{nde} (nouvelle classe de 2^{nde} mise en place par la réforme du lycée) :
 - Classe dédiée aux élèves sportifs de haut niveau de 2^{nde} sous réserve d'un effectif total suffisant ;
 - Suivi des enseignements communs de la classe de 2^{nde}: Français, Histoire Géographie, Langue Vivante A (Anglais pour tous les élèves), Langue Vivante B, Sciences Economiques et Sociales, Mathématiques, Physique-Chimie, Sciences de la Vie et de la Terre, Enseignement Moral et Civique, Sciences Numériques et Technologie. S'y ajoutera de l'Aide à l'Orientation et, selon les besoins des élèves, de l'Accompagnement Personnalisé;
 - Dispense des 2 heures d'Education Physique et Sportive (modalités d'évaluation spécifiques);
 - Aucun enseignement optionnel, aucune compatibilité avec des dispositifs binationaux ou de section européenne ;
 - La pratique du Sport de Haut Niveau sera la seule option de votre enfant.
 - Des cours délocalisés en prévision au Creps. Pas de cours le samedi matin.
- Si votre enfant entre en classe de 1^{ère} générale (nouvelle classe de 1^{ère} mise en place par la réforme du lycée et du baccalauréat):
 - L'ensemble des élèves devraient être regroupés dans une même classe pour les enseignements communs suivants : Français, Histoire Géographie, Langue Vivante A (Anglais pour tous les élèves), Langue Vivante B, Enseignement Moral et civique, Enseignement Scientifique. S'y ajoutera de l'Aide à l'Orientation et, selon les besoins des élèves, de l'Accompagnement personnalisé ;
 - Dispense des 2 heures d'Education Physique et Sportive (modalités d'évaluation spécifiques);
 - Choix de trois enseignements de spécialité parmi les 9 suivants :

Arts Plastiques	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	Humanités, littérature et philosophie
Langues, littératures et cultures étrangères (LLCE) Anglais	Mathématiques	Physique-chimie
Numérique et sciences informatiques	Sciences de la Vie et de la Terre (S.V.T.)	Sciences Economiques et Sociales (S.E.S.)

- Pour faciliter les aménagements de la scolarité et rendre compatibles les Emplois du temps du Lycée et les demandes d'Entraînement des pôles, le choix des enseignements de spécialité pourrait être discuté au moment de l'inscription ;
- Aucun enseignement optionnel, aucune compatibilité avec des dispositifs binationaux ou de section européenne ;
- La pratique du Sport de Haut Niveau sera la seule option de votre enfant.
- Des cours délocalisés en prévision au Creps. Pas de cours le samedi matin.

Si votre enfant entre en classe de 1^{ère} technologique (STMG)

- Pas d'aménagement spécifique assuré ; suivi de l'ensemble des cours au lycée ;
- Dispense des 2 heures d'Education Physique et Sportive (modalités d'évaluation spécifiques) ;
- La pratique du Sport de Haut Niveau sera la seule option de votre enfant.

• Si votre enfant entre en Terminale, il/elle sera dans une classe soit Economique et Sociale, soit Scientifique, soit Technologique (STMG)

- Suivi des enseignements de tronc commun pour chacune des séries, ES, S et STMG ; l'Anglais est automatiquement la LVA ;
- Dispense des 2 heures d'Education Physique et Sportive (modalités d'évaluation spécifiques) ;
- Aucun enseignement optionnel, aucune compatibilité avec des dispositifs binationaux ou de section européenne ;
- La pratique du Sport de Haut Niveau sera la seule option de votre enfant.
- Choix d'une spécialité parmi celles offertes au lycée :

Série ES	Série S	Série STMG
Economie Approfondie	Mathématiques	Mercatique
Mathématiques	Physique – Chimie	Ressources Humaines
Sciences Sociales et Politiques	Sciences de la Vie et de la Terre (S.V.T.)	Gestion et Finance
	Informatique et Sciences du Numérique (I.S.N.)	

- Des cours délocalisés en prévision au Creps. Pas de cours le samedi matin.



- INFOS PRATIQUES -

Rentrée des structures

Rentrée 2019-2020 des structures de Haut niveau au CREPS de Wattignies

La rentrée pour les sportifs de haut niveau au CREPS de Wattignies se décompose en <u>2 temps distincts</u> : la semaine d'intégration (lundi 26 au vendredi 30 août 2019) suivie d'une rentrée officielle en lien avec le calendrier scolaire (2 septembre 2019).

Semaine d'intégration (lundi 26 au vendredi 30 aout 2019) :

Si la présence des sportifs n'est pas imposée par le CREPS, la semaine d'intégration permet d'anticiper un certain nombre d'actions éducatives/pédagogiques et d'activités obligatoires afin d'alléger les plannings souvent surchargés en cours d'année.

Cette semaine est organisée en coopération avec les responsables de structures d'entraînements et est couplé à des entraînements ou activités complémentaires pris en charge par les référents des structures.

Pour plus d'information, il est vous est conseillé de vous rapprocher des responsables de structures d'entrainements.

La participation à la semaine d'intégration sera demandée lors de la phase d'inscription.

Exemples d'activités organisées par le CREPS: informations sur les attentes en matière de vie scolaire et vie quotidienne (prioritairement pour les primo-arrivants ou les sportifs changeant d'établissement scolaire), cohésion de groupe, surveillance médicale règlementaire, diététique, tests mobilité et posture...

Rentrée officielle (à compter du lundi 02 septembre 2019)

La présence de l'ensemble des sportifs inscrits au sein des structures d'entraînement est obligatoire.

Les tarifs des pensions (à titre indicatif)

Exercice 2018/2019 (sous réserve de modifications de tarifs en conseil d'administration – mars 2019) A savoir :

- Le CREPS établit les factures des pensions directement auprès des structures supports (fédération, lique/comité ou club).
- Il appartient aux parents et/ou sportifs de se rapprocher des responsables de structures d'entraînements pour de plus amples renseignements quant aux modalités de paiements et éventuelles prises en charge.

> Semaine d'intégration : dernière semaine d'août

Pension complète (du lundi au vendredi)	135 €
Demi-pension (du lundi au jeudi) – déjeuner ou dîner et gouter	85 €
Externat (hors restauration)	30 €

Période du calendrier scolaire/universitaire : septembre à début juillet

Pour les sportifs INTERNES hébergés au CREPS qui libèrent leur chambre durant les petites vacances scolaires	4 845,00 €
Pour les sportifs INTERNES hébergés au CREPS qui demandent lors de leur inscription à conserver leur chambre tout au long de l'année scolaire	5 815,00 €
Pour les sportifs universitaires INTERNES logés en chambre universitaire à proximité du CREPS dans le cadre d'un accord passé avec le C.R.O.US. de Lille	
POUR LES ½ PENSIONNAIRES	2 960,00 €
POUR LES EXTERNES	1 000,00 €

Dans le cadre de sa politique d'aide au sport de haut niveau, la région Hauts-de-France est <u>susceptible</u>* de participer aux frais de pension et de demi-pension des sportifs inscrits en structures fédérales (hors centre de formation de club professionnel) lors de la période du calendrier scolaire.

Ces participations se caractérisent de la manière suivante :

- 700,00 € par trimestre et par athlète interne, originaire de la Région Hauts-de-France, soit 2 100,00 € par an
- 600,00 € par trimestre et par athlète demi-pensionnaire, originaire de la Région Hauts-de-France, soit 1 800,00 € par an
- 300,00 € par trimestre et par athlète interne d'une autre région, soit 900,00 € par an
- 200,00 € par trimestre et par athlète demi-pensionnaire d'une autre région, soit 600,00 € par an.

^{*:} sous réserve d'une validation de la collectivité